



Exceptionnel : un rallye historique prestigieux à 300€ pour VHR et GT

Vendredi 3 et Samedi 4 Juin 2011.

Le 6ème RALLYE MONT-BLANC HISTORIQUE sera une randonnée touristique de navigation et de régularité pour véhicules d'époque (GT de série acceptées dans la limite des places).

Nous vous proposons une ballade de 400Km comportant 15 ZR sur deux jours avec une fabuleuse étape de nuit qui vous permettra de retrouver l'ambiance inégalée des épreuves d'antan. Vous suivrez un merveilleux parcours montagnard empruntant le tracé des épreuves spéciales symboles des années 60 et 70.

Pour les zones de régularité, toutes à moins de 50 Km/h, nous avons sélectionné un échantillon de routes bien adaptées. Vous serez surpris par la beauté des paysages de cette épreuve de "navigularité".

La plaque tournante du rallye sera située dans le cadre de l'Espace Rencontre sur les hauteurs d'Annecy le Vieux (Haute-Savoie).

ASAC MONT-BLANC
15, rue de la Préfecture
74000 ANNECY (Haute-Savoie)
Téléphone : 04 50 52 96 00 Télécopie : 04 50 52 96 08
Mail : rmbh2011@asacmontblanc.fr
www.asacmontblanc.com

6^{ÈME} RALLYE MONT-BLANC HISTORIQUE

EXTRAIT DU REGLEMENT

(En cours de validation, le règlement complet sera disponible sur le site dès visa de la FFSA)

PROGRAMME - HORAIRES

- PARUTION DU REGLEMENT :** Vendredi 4 Mars 2011
- CLOTURE DES ENGAGEMENTS :** Lundi 30 Mai 2011
- VERIFICATION DES DOCUMENTS:** Vendredi 3 Juin 2011 de 10h30 à 16h30: Espace Rencontre Ancecy le Vieux
- VERIFICATION DES VEHICULES :** Vendredi 3 Juin 2011 de 11h00 à 17h00: Espace Rencontre Ancecy le Vieux
- BRIEFING CONCURRENTS :** Vendredi 3 Juin 2011 à 18h15 : Espace Rencontre Ancecy le Vieux
- DEPART DE LA 1^{ÈRE} ETAPE :** Vendredi 3 Juin 2011 à 19h00 Espace Rencontre Ancecy le Vieux
- ARRIVEE DE LA 1^{ÈRE} ETAPE :** Samedi 4 Juin 2011 à 01h30 Espace Rencontre Ancecy le Vieux
(Parc fermé facultatif : gardé)
- DEPART DE LA 2^{ÈME} ETAPE :** Samedi 4 Juin 2011 à 10h00 Espace Rencontre Ancecy le Vieux
- ARRIVEE DE LA 2^{ÈME} ETAPE :** Samedi 4 Juin 2011 à 17h30 Espace Rencontre Ancecy le Vieux
- PUBLICATION DES RESULTATS:** Samedi 4 Juin 2011 à 19h30 Espace Rencontre Ancecy le Vieux
- REMISE DES PRIX :** Pendant la soirée de clôture à partir de 20h30 Espace Rencontre Ancecy le Vieux

ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA. Le titre de participation (25 €) ou la licence donnent droit à une assurance couvrant les participants aux épreuves FFSA (comportant prise de temps et classement).

Voir site FFSA : ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT DU LICENCIE ET DU TITULAIRE D'UN TITRE DE PARTICIPATION (CONTRAT CHARTIS N° 4.091.341)

VOITURES ET EQUIPEMENTS

SONT AUTORISEES LES CATEGORIES SUIVANTES :

- ♦ **CATEGORIE REGULARITE HISTORIQUE :** Voitures telles que définies dans l'annexe K du code sportif de la FIA jusqu'au 31/12/81 : Groupe I avant 1952, Groupe II de 1952 à 1961, Groupe III de 1962 à 1971, Groupe IV de 1972 à 1981
- ♦ **CATEGORIE REGULARITE PRESTIGE :** voitures de Grand Tourisme (GT de série) en conformité avec leur homologation routière après 01/01/82 (**sous réserve de places disponibles**) et à la condition de présenter un caractère sportif ou des caractéristiques basées sur la rareté du modèle ou sur son passé sportif.

ASAC MONT-BLANC

15, rue de la Préfecture

74000 ANNECY (Haute-Savoie)

Téléphone : 04 50 52 96 00 Télécopie : 04 50 52 96 08

Mail : rmbh2011@asacmontblanc.fr

www.asacmontblanc.com

EQUIPEMENTS ET APPAREILS DE MESURE

Le port du casque et des combinaisons de compétition est formellement interdit.

Tous appareils de localisation satellite ou autres applications telles que proposées sur téléphone portables sont interdits et entraîneront l'exclusion immédiate des équipages les utilisant.

Partant du principe qu'il ne faut pas interdire ce qu'on ne peut pas contrôler, tous les compteurs et autres équipements de mesure des distances totales ou partielles sont autorisés à raison d'un seul appareil supplémentaire par véhicule.

Pour les véhicules sans appareil de mesure additionnel, un classement distinctif sera extrait du classement général

DEROULEMENT DU RALLYE

DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

La mise en place des contrôles se fera 15mn avant l'heure idéale du premier concurrent.

Les contrôles de passage, les contrôles horaires, les contrôles de regroupement et les contrôles de régularité fermeront après passage de la voiture balai (20mn après l'heure théorique de passage du dernier concurrent)

♦ **Les contrôles de passage (CP)** sont des contrôles secrets ou non, ayant pour objectif de vérifier le respect du parcours par les concurrents. Ils seront indiqués ou non sur le Road book. Les contrôles de passage pourront être :

♦ **Humains** (recueillir visa ou tampon des contrôleurs)

♦ **"Lettre"** (relever dans l'ordre des cases de la feuille de pointage les repères disséminés sur le parcours),

♦ **"Pince"** (pour perforer dans l'ordre des cases de la feuille de pointage aux points de compostage disséminés sur le bon parcours).

♦ **Les contrôles horaires (CH)** sont des contrôles non secrets délimitant un secteur de liaison où les concurrents sont tenus de respecter un temps imparti.

L'équipage n'encourt aucune pénalisation si l'heure d'entrée dans la zone de contrôle correspond au déroulement de la minute idéale de pointage.

♦ **Les temps intermédiaires de passage (TIP)** sont mis en place sur le parcours afin d'éviter le passage en "peloton" des automobiles dans les villages. Ces points fictifs sur le tracé ne pourront être passés en avance par les participants, ce qui permettra de réguler le trafic. Les TIP sont tous mentionnés sur le Road book.

Des explications complémentaires seront fournies pendant le briefing avant le départ.

♦ **Les zones de régularité (ZR)** sont des portions de parcours à couvrir dans un temps correspondant à une moyenne imposée (obligatoirement inférieure à 50 Km/h) indiquée sur le Road book et (ou) sur la feuille de contrôle. A défaut, un contrôleur indiquera la moyenne imposée au départ de la ZR. Le temps idéal pour parcourir la distance d'un test de régularité devra être calculé par l'équipage à partir de la moyenne imposée sur les documents. Une ZR peut comprendre plusieurs lignes de chronométrage dont les emplacements sont secrets. Le chronométrage sera effectué à la seconde.

Un panneau fin de ZR sera installé à une distance maximale de 1000m après le dernier contrôle. Il indiquera à l'équipage qu'il a passé la fin de cette zone.

Le départ d'une ZR peut être autogéré au passage d'un "TIP". Dans ce cas, le 1^{er} contrôle intermédiaire sera toujours à plus d'un Km du début de cette ZR

Pour des raisons de sécurité, des changements de moyenne pourront être imposés au cours d'une même ZR

Le relevé du Kilométrage des ZR et le classement seront réalisés par Pascal AIME et son équipe

ASAC MONT-BLANC

15, rue de la Préfecture

74000 ANNECY (Haute-Savoie)

Téléphone : 04 50 52 96 00 Télécopie : 04 50 52 96 08

Mail : rmbh2011@asacmontblanc.fr

www.asacmontblanc.com

PENALITES RELATIVES AUX CONTROLES

- ◆ **Contrôle de passage :**
 - Absence, ou passage à l'envers à un CP humain : 20 pts
 - Absence d'un CP "lettre" ou CP "pince" 20 pts
- ◆ **Contrôle horaire :**
 - Retard : par minute ou fraction de minute entamée 10 pts
 - Avance : par minute ou fraction de minute entamée 60 pts
 - Absence de pointage ou au-delà de 20mn de retard 200 pts
 - Passage à l'envers 200 pts
- ◆ Pas de pénalité pour pointage en avance en fin de section
- ◆ **Temps intermédiaire de passage TIP:** Retard : par minute ou fraction de minute entamée 10 pts
(si contrôlé)
 - Avance : par minute ou fraction de minute entamée 60 pts
 - Absence de pointage ou au-delà de 20mn de retard 200 pts
- ◆ **Zones de régularité ZR :** Au passage d'un contrôle intermédiaire ou final :
 - Par seconde au dessus ou au dessous du temps idéal 1 pt
 - Pas passé à un contrôle 120 pts
 - Pas passé devant tous les contrôles d'une ZR 300 pts

CLASSEMENTS

Le classement se fait par l'addition des pénalisations en points recueillis sur le parcours aux différents contrôles horaires, contrôles de passage ou Zones de régularité auxquelles s'ajoutent toutes les autres pénalisations réglementaires. L'équipage ayant obtenu le plus petit total de points est proclamé vainqueur du classement général. Le classement est aussi établi par groupe.

Le groupe V (catégorie régularité prestige) sera classé à part.

Un classement spécifique réservé aux véhicules des groupes I à IV, sans appareil de mesure additionnel sera extrapolé du classement général. Le concurrent s'engage sur l'honneur à ne pas utiliser de cadenceur ou d'application sur un téléphone portable

COUPES

Classement général Régularité Historique : Aux trois premiers équipages

Classement général Régularité Prestige : Aux trois premiers équipages

Classement par groupe : Le premier équipage de chaque groupe

Classement voitures sans appareil de mesure additionnel : Le premier équipage de chaque groupe

Classement féminin : Au premier équipage entièrement féminin.

Classement jeune coéquipier : Au meilleur coéquipier de 10 à 17 ans

ASAC MONT-BLANC

15, rue de la Préfecture

74000 ANNECY (Haute-Savoie)

Téléphone : 04 50 52 96 00 Télécopie : 04 50 52 96 08

Mail : rmbh2011@asacmontblanc.fr

www.asacmontblanc.com

Le 6^{ème} Rallye Mont-Blanc Historique vous est proposé à **un prix de 300 Euros par équipage de 2 personnes.**

Ce prix comprend :

- ◆ la prime d'assurance obligatoire garantissant la responsabilité civile des concurrents et de l'organisation pour rallye historique de régularité, souscrite par l'organisateur conformément à l'application des articles **R331-30 et A331-32 du code du sport**
- ◆ Les plaques et les numéros de portières
- ◆ Les Road book et documents annexes
- ◆ La collation du vendredi soir en cours d'étape
- ◆ Le déjeuner du samedi midi
- ◆ Le dîner à la Soirée de l'Automobile du samedi et la remise des prix pour les 2 membres de l'équipage.
(Tout couvert supplémentaire sera facturé 30€ et devra être réservé sur le bulletin d'engagement.)
- ◆ Souvenir de l'évènement
- ◆ L'organisation générale de l'épreuve, l'encadrement sportif, l'obtention des autorisations.

Ne sont pas compris :

- ◆ Le ou les plateaux repas facultatifs du vendredi midi pouvant être pris sur place à l'Espace Rencontre (15€) (réservation sur le bulletin d'engagement) Possibilité de restauration à proximité.
- ◆ Les hébergements (une liste d'hôtels sera publiée sur le site ultérieurement)



ASAC MONT-BLANC

15, rue de la Préfecture

74000 ANNECY (Haute-Savoie)

Téléphone : 04 50 52 96 00 Télécopie : 04 50 52 96 08

Mail : rmbh2011@asacmontblanc.fr

www.asacmontblanc.com

6^{ÈME} RALLYE MONT-BLANC HISTORIQUE

DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

A renvoyer au plus tôt, sans acompte, à l'adresse ci-dessous

Nom :

Prénom :

Voiture marque :

Modèle :

Année :

Catégorie (VHR, ou GT) :

Adresse complète :

Téléphone :

Adresse mail :

(importante pour vous communiquer toutes les information

Le bulletin d'engagement définitif sera disponible sur le site à la parution du règlement.

ASAC MONT-BLANC

15, rue de la Préfecture

74000 ANNECY (Haute-Savoie)

Téléphone : 04 50 52 96 00 Télécopie : 04 50 52 96 08

Mail : rmbh2011@asacmontblanc.fr

www.asacmontblanc.com